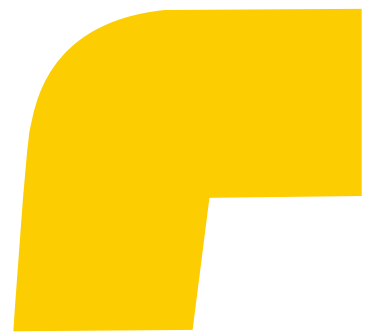




GUIDE DE L'INGÉNIERIE LOCALE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS DE CÔTE-D'OR

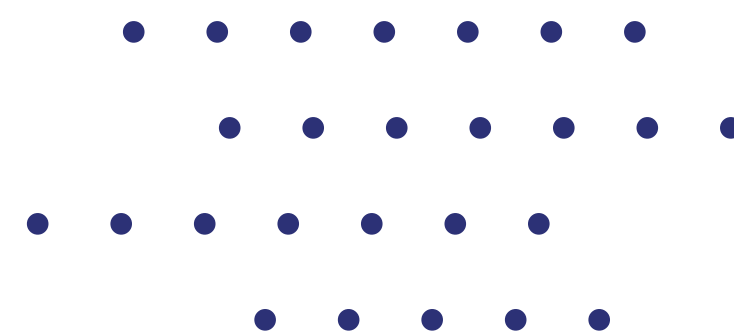




L'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a vu le jour le 1er janvier 2020 avec pour mission d'accompagner les territoires dans la concrétisation de leurs projets.

Ainsi, tout en tenant compte des particularités, des atouts et des besoins de chaque territoire, la délégation territoriale de l'ANCT en Côte-d'or **conseille et soutient les collectivités territoriales et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs projets**, notamment en faveur :

- de l'accès aux services publics,
- de l'accès aux soins,
- du logement,
- des mobilités,
- de la mobilisation pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les quartiers urbains en difficulté,
- de la revitalisation, notamment commerciale et artisanale, des centres-villes et centres-bourgs,
- de la transition écologique,
- du développement économique ou du développement des usages numériques.





Cheffe d'orchestre de la gouvernance locale de l'ANCT et interlocuteur dédié du siège de l'ANCT, la **direction départementale des territoires de Côte-d'Or est le point d'entrée pour les collectivités locales désireuses de bénéficier d'un accompagnement par l'agence.**

Elle a à cœur de conseiller les collectivités, de les aider dans la réflexion amont autour des projets (enjeux, objectifs, opportunité, périmètre...) et dans le cadrage de leur demande d'appui, dans le respect de la stratégie d'intervention de l'agence.

A cet effet et dans le cadre du partenariat d'appui territorial renforcé entre l'État et le Conseil départemental, elle va favoriser la **mobilisation de l'ingénierie publique locale** et, au besoin, aider à constituer une équipe projet ANCT pour accompagner la mise en œuvre des prestations d'ingénierie.

Mais à titre subsidiaire et pour accompagner les collectivités les plus fragiles dans leurs projets complexes, la DDT peut aussi solliciter un accompagnement sur-mesure en mobilisant directement les ressources de l'ANCT nationale soit à travers ses opérateurs conventionnés (Banque des territoires, CEREMA, ANAH, ADEME..) soit par la mise à disposition d'un bureau d'étude en ingénierie dont la prise en charge varie selon la fragilité de la collectivité.

Vous pouvez saisir la délégation territoriale de l'ANCT à l'adresse courriel :

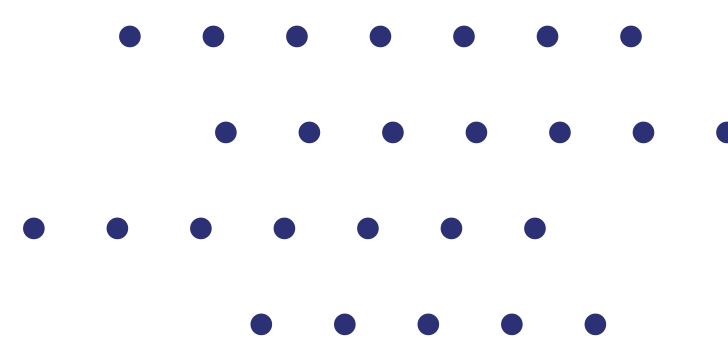


Ce guide, à destination des collectivités territoriales et de leurs groupements, a pour vocation de **présenter et d'identifier les différents acteurs de l'ingénierie publique locale partenaires de l'ANCT** en Côte-d'Or. Il s'agit soit de structures publiques, soit d'organismes privés qui remplissent des missions d'intérêt général ou collectif.

Il se compose d'un tableau identifiant les établissements en fonction des thématiques sur lesquelles ils peuvent être mobilisables et de fiches présentant chacun de ces établissements.

Ce guide n'a pas vocation à présenter d'offre d'ingénierie privée mobilisable par les collectivités. De plus et sauf cas particuliers (adhésion...), certaines prestations proposées sont susceptibles d'entrer dans le champ concurrentiel dans le respect des règles de la commande publique.

Enfin, ce guide est appelé à évoluer et à s'enrichir au fil du temps. Pour toute proposition de mise à jour ou complément, merci de contacter la délégation territoriale de l'ANCT.



Index des partenaires locaux de l’ANCT par domaines

	ADEME	Agences de l’eau	Banque des territoires	CEREMA	Chambre d’agriculture	Chambre de commerce et de l’industrie	Chambre des métiers et de l’artisanat	Conseil d’architecture, d’urbanisme et d’environnement	Conseil départemental	Etablissement public foncier	Parc national de Forêts	Parc naturel régional du Morvan	Services de l’État	SICECO
Mobilité	X			X					X		X		X	X
Énergie renouvelable	X				X				X		X		X	X
Eau		X		X	X				X		X	X	X	
Aménagement du territoire / Urbanisme						X	X	X	X	X	X	X	X	
Habitat / Architecture				X				X	X	X	X	X	X	X
Culture / Patrimoine								X	X		X	X	X	
Routes / Infrastructures				X					X				X	
Environnement / Déchets	X	X		X	X			X	X			X	X	
Numérique									X				X	X
Agriculture / Forêt				X					X		X		X	
Tourisme					X				X		X	X	X	
Économie / Zones d’activités / Commerces						X			X				X	
Réseaux : électricité, gaz, éclairage									X				X	X
Ingénierie financière projets			X						X		X		X	X

Mission

- Mobiliser l'ensemble des compétences dont ont besoin les collectivités publiques et les acteurs locaux pour conduire le développement territorial ou l'aménagement durable des territoires
- Déployer l'ensemble des outils et dispositifs mis à la disposition des acteurs du territoire pour accompagner la conception, la réalisation et l'évaluation de leurs projets de territoire

Collectivité(s) bénéficiaire(s)

- L'ensemble des collectivités et de leurs groupements

Périmètre d'intervention

- Côte-d'Or

Domaines d'intervention	Types d'interventions	Exemples
• Urbanisme • Aménagement du territoire • Architecture, patrimoine et paysage • Monuments historiques • Sites protégés • Eau • Financement des études, des assistances techniques et des projets	• Conseil et accompagnement de projets • Mise en relation des acteurs de l'ingénierie dans les territoires et initiateur des synergies locales au service des projets • Identification des priorités d'intervention sur les territoires, en coordination avec les différents acteurs • Cadrage pour assurer le respect de la réglementation des bonnes pratiques • Accompagnement à l'émergence des projets dans les territoires, en accompagnant l'émergence de stratégies globales	• La Roche en Brenil : éclairage sur la faisabilité juridique d'un projet de structure de regroupement commercial • Déploiement des dispositifs nationaux tels que «Petites villes de demain» et «Villages d'Avenir» • Mise à disposition d'un bureau d'études pour la réalisation d'une étude sur le commerce à Saulieu • Mise en place et suivi d'un Atelier Hors les Murs par une école d'architecture à Venarey-Les Laumes dans le cadre de l'élaboration du PLUi

Modalités d'intervention

- Conseils et accompagnements gratuits

Statut

- Services déconcentrés de l'État

Contact

- anct21@cote-dor.gouv.fr

En savoir plus

- www.cote-dor.gouv.fr





Mission

• Accompagner et mobiliser, partager nos expertises, faire de la prospective, accompagner l’expérimentation, financer des projets ambitieux de transition écologique et énergétique

Collectivité(s) bénéficiaire(s)

• Établissements publics à caractère intercommunal.

Périmètre d’intervention

- À l’ADEME – l’Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse
- Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l’air, adaptation au changement climatique, sols...- nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu’au partage des solutions
- À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d’expertise et de prospective au service des politiques publiques

Domaines d’intervention	Types d’interventions	Exemples
• Énergies renouvelables • Économie circulaire • Qualité de l’air • Mobilité • Adaptation au changement climatique • Alimentation • Tourisme durable • Changement de comportement • Sobriété...	• Financement de projets par appel à projets ou au fil de l’eau : études, investissements • Financement de relais et réseaux pour outiller et conseiller les porteurs de projets • Organisation d’évènements : interconnaissance, partage de retours d’expérience	• Proposition de la méthodologie du référentiel Économie circulaire • Financement de l’accompagnement dans le référentiel Climat Air Énergie par un conseiller • Scénarios Transition 2050. • Prospective régionale autonomie alimentaire et énergétique en 2050 • Modules de formations à destination des élus ou des techniciens • Challenge de la mobilité • Ressources gratuites sur la librairie : Un mandat pour agir

Statut

• Établissement public à caractère industriel et commercial

Contact

• mathilde.bonnet@ademe.fr

En savoir plus

- <https://bourgogne-franche-comte.ademe.fr/collectivites-et-secteur-public/conduire-demarches-territoriales-climat-air-energie>
- <https://agirpoulatransition.ademe.fr>



Mission

- Promouvoir le cadre de vie et la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.
- Effectuer des missions de formation, sensibilisation et conseils, auprès des collectivités comme des particuliers

Collectivité(s) bénéficiaire(s)

- Communes et établissements publics à caractère intercommunal

Périmètre d'intervention

- Département de la Côte-d'Or

Domaines d'intervention	Types d'interventions	Exemples
• Architecture • Urbanisme • Paysage • Patrimoine • Espace public • Environnement	• Développer des pistes de réflexion et conforter les choix • Définir les besoins et les enjeux du projet • Considérer les usagers et les acteurs à mobiliser • Préciser le cadre réglementaire du projet • Réaliser la partie technique du cahier des charges pour recruter un programmiste ou un maître d'œuvre • Accompagner la procédure de sélection et d'analyse des offres...	• Conseils et accompagnements amont pour : ▶ construire ou agrandir un bâtiment public ▶ restaurer ou réhabiliter un patrimoine bâti ▶ créer ou réviser un document d'urbanisme ▶ développer votre commune ▶ aménager vos espaces publics ▶ développer une gestion plus respectueuse de l'environnement...

Modalités d'intervention

- Le plus tôt possible et dans tous les cas en amont de la maîtrise d'oeuvre et de la programmation
- Par simple demande écrite (courrier, mail), afin de fixer un premier rendez-vous sur place, avec un ou plusieurs conseillers du CAUE, selon le projet
- Les communes et EPCI adhérents au CAUE pour bénéficier de son accompagnement

Statut

- Organisme départemental de forme associative, investi d'une mission d'intérêt public

Contact

- 1 rue de Soissons 21000 Dijon

03 80 30 02 38
info@caue21.fr

En savoir plus

- www.caue21.fr





Missions
Adapter les territoires au changement climatique

- Expertise technique et conseil méthodologique
- Appui aux politiques publiques
- Innovation, recherche, normalisation et coopération internationale

Collectivité(s) bénéficiaire(s)

- Régions, départements, métropoles, EPCI, communes

Périmètre d'intervention

- L'ensemble du territoire national (dont Outre-mer)

Domaines d'intervention	Types d'interventions	Exemples
• Expertise territoriale intégrée Stratégies de territoire, concertation, gestion des friches... • Bâtiment Gestion du patrimoine immobilier, performance environnementale et énergétique, qualité de l'air intérieur, radon, ventilation, bruit... • Mobilités Politiques et services de mobilité, transformation des mobilités, sécurité des déplacements... • Infrastructures de transport et ouvrages d'art Gestion de patrimoine, auscultation de chaussées, études matériaux, géotechnique routière, assistance travaux, certification... • Environnement et risques Renaturation, biodiversité, gestion de l'eau, économie circulaire, risques naturels, bruit et vibrations, barrages et digues...	• Assistance à maîtrise d'ouvrage • Expertise et ingénierie : études, diagnostics de sites, caractérisation de matériaux, dimensionnement... • Accompagnement méthodologique, conseils et retour d'expériences, expérimentation • Contrôle et assistance travaux • Formations, journées techniques et animation d'ateliers • Centre de ressources (capitalisation, diffusion)	• «Diagnostic en marchant» pour le centre-ville de Semur-en-Auxois • Appui du CD 21 pour la reconstruction à haute performance environnementale du collège Dorgelès à Longvic (énergie, qualité de l'air, acoustique...) • Appui à la stratégie patrimoniale (écoles...) de la commune de Genlis • Sensibilisation « plan de circulation favorable au vélo » à Dijon Métropole • Amélioration de la résilience des routes au retrait-gonflement des argiles (expérimentation sur la RD9 – Flavigny) • Étude de renforcement des routes du bois (Morvan – Vézelay) • Programme National Ponts (près de 400 ouvrages en Côte d'Or) • AMO pour une sécurisation de falaise à Lusigny-sur-Ouche, inspection des ouvrages pare-blocs de Chambœuf • Surveillance des barrages des retenues de Chazilly et Grosbois

Modalités d'intervention

- contrats de quasi-régie pour les adhérents
- contrats privés
- marchés publics
- coopération public/public
- convention partenariale État/ANCT/CEREMA

Statut

- Établissement public à caractère administratif

Contact

- Agence d'Autun – Bourgogne Franche-Comté
Emmanuel GILLES de la LONDE - directeur
03 85 86 67 00
Emmanuel.gilles-de-la-londe@cerema.fr

En savoir plus

Mission

• En tant qu'établissement public, notre ambition est de défendre l'intérêt des entreprises et des territoires de Côte-d'Or et Saône-et-Loire. Loin des partis pris, notre neutralité et notre sens de l'intérêt collectif nous permettent d'inscrire notre action dans la durée. Nous abordons le développement territorial dans une logique de complémentarité, de solidarité, d'attractivité globale et de vision à long terme

Collectivité(s) bénéficiaire(s)

• Communes/EPCI/Conseils départementaux 21 et 71

Périmètre d'intervention

• Côte-d'Or et Saône-et-Loire

Domaines d'intervention	Types d'interventions	Exemples
• Commerce • Tourisme • Zone artisanale • Création d'entreprises • Transmission d'entreprises • Mobilité • Développement durable • Transition numérique	• Redynamiser les centres-bourgs • Redéfinir une polarité commerciale • Maintenir les commerces, cafés, restaurants et hébergements dans les communes rurales • Impulser une stratégie de développement économique dans un schéma de cohérence commerciale • Doter les intercommunalités d'une stratégie foncière économique durable • Rendre le territoire plus dynamique grâce au numérique	• Époisses – définition d'une stratégie de revitalisation globale et élaboration d'un plan d'actions opérationnel • Quetigny – restructuration de l'offre commerciale en centre ville dans le cadre d'un aménagement urbain de grande ampleur • Fauverney – étude d'opportunité et de faisabilité pour requalifier une friche en polarité commerciale et de services • Darcey – rénovation de locaux communaux pour accueillir une activité multi-services • Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits Saint-Georges – construction d'un schéma de cohérence commerciale et d'un plan d'actions opérationnel avec l'ensemble des élus • Communauté de communes Norge et Tille – diagnostic de l'offre foncière et immobilière, état des lieux des Zone d'Activités Économique, consommation et disponibilité foncière, analyse de la concurrence, cartographies

Modalités d'intervention

• Prestations sur devis



Statut

• Établissement public

En savoir plus

• <https://www.metropoledebourgogne.cci.fr/collectivites>

Contact

• Samuel Cuzin
06 03 16 48 23
s.cuzin@mdb.cci.fr



Mission

- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Bourgogne-Franche-Comté est un établissement public, géré par des artisans élus, dont l'objectif premier est de représenter les intérêts généraux de l'artisanat auprès des Pouvoirs Publics

Collectivité(s) bénéficiaire(s)

- Elle collabore étroitement avec l'ensemble des acteurs institutionnels et professionnels des départements et de la région : le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, les Conseils Départementaux, la métropole. et les Communautés de Communes

Périmètre d'intervention

- Côte-d'Or et Saône-et-Loire

Domaines d'intervention	Types d'interventions	Exemples
• Toutes les actions en soutien du monde économique local	• Accompagner les responsables d'entreprise dans chaque étape du cycle de vie de l'entreprise (apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique et transmission d'entreprise) • Participer à la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire • Conduire des programmes d'actions en faveur du maintien, de l'adaptation et du développement du tissu économique • Assurer l'interface avec les entreprises pour promouvoir les actions que vous souhaitez mettre en œuvre en faveur de l'artisanat	• Organisation de manifestations rassemblant des entreprises et les autres acteurs du monde économique • Études de définition des forces, faiblesses et des opportunités de développement du tissu économique d'un territoire (enquêtes entreprises, enquêtes collectivités, enquêtes de consommation...) • Accompagnement des entreprises d'un territoire suite à des événements exceptionnels • Faisabilité des projets de création, de développement ou de transmission des entreprises • Aide à la mise en place une commission amiable d'indemnisation des entreprises suite à l'engagement de travaux sur la voie publique • Constitution des différents dossiers d'aides financières (FISAC, Département, Région, Europe ...) • Accompagnement des porteurs de projets et des artisans du territoire

Modalités d'intervention

- convention de partenariat pour préciser les financements alloués aux actions conduites

Statut

- Établissement public

En savoir plus

- www.artisanat-bfc.fr

Contact

- Yann DURAND,
Délégué Régional auprès des Territoires
Délégation Côte-d'Or
03 80 63 13 45 / 06 25 12 46 77

Mission

- Mission Conseil Assistance aux collectivités (MiCA)

Collectivité(s) bénéficiaire(s)

- Communes et intercommunalités de Côte-d'Or

Périmètre d'intervention

- Conseil juridique, administratif, technique et financier

Domaines d'intervention	Types d'interventions	Exemples
• Juridique et administratif	• Conseils hors contentieux	• Recherche de textes et jurisprudences concernant les pouvoirs de police du maire, la gestion du domaine public, les marchés, les baux, etc.
• Voirie	• Établissement d'un diagnostic, recherche de solutions, définition d'une enveloppe et des subventions mobilisables, information sur les démarches préalables à effectuer	• réfection de voies communales, aménagements urbains en agglomération, création de trottoirs...
• Bâtiments	• Établissement d'un diagnostic, recherche de solutions, définition d'une enveloppe et des subventions mobilisables, information sur les démarches préalables à effectuer	• Mise aux normes de mairies, agrandissement de bâtiments scolaires, création d'un espace de rencontres et de loisirs, rénovation énergétique d'un logement communal...
• Réseaux humides	• Idem, avec impact sur le prix de l'eau de l'investissement réalisé • Cadrage sur les obligations réglementaires en matière de diagnostics	• Travaux d'interconnexion afin de sécuriser une ressource, travaux de remplacement d'une section d'assainissement... • Schémas d'eau potable et ou d'assainissement

Modalités d'intervention

- Conseil gratuit ouvert à toutes les communes et intercommunalités de Côte-d'Or

Statut

- Service départemental

Contact

- mission.conseil@cotedor.fr

En savoir plus

- <https://www.cotedor.fr/votre-service/amenagement-et-animation-des-territoires/accompagnement-et-animation-des-0>

Domaines d'intervention	Types d'interventions	Exemples
• Bâtiments	• Assistance à maîtrise d'ouvrage : définition du programme, rédaction d'un marché de Maîtrise d'œuvre, aide à l'analyse des offres, accompagnement sur la validation des productions du maître d'œuvre	• Mise aux normes mairie, agrandissement bâtiment scolaire, création d'un espace de rencontres et de loisirs, rénovation énergétique d'un logement communal...
• Réseaux humides	• Idem • dans le cas de schéma, aide à la recherche d'un prestataire et accompagnement tout au long de l'élaboration du schéma	• Travaux d'interconnexion afin de sécuriser une ressource, travaux de remplacement d'une section d'assainissement ... • Schémas d'eau potable et ou d'assainissement
• Voirie	• Idem • dans le cas de travaux de voirie « simples » mission de maîtrise d'œuvre possible	• Réfection de voies communales, aménagements urbains en agglomération, création de trottoirs ...
• Services numériques	• Mise à disposition d'un profil d'acheteur sur une plateforme de dématérialisation des marchés publics • Sécurisation du transfert des données télétransmises par les collectivités	• Assistance à l'utilisation des abonnements aux plateformes dédiées • Mutualisation de l'utilisation de la plateforme www.marches-securises.fr, solution proposée par Atline

Modalités d'intervention

- Services réservés aux adhérents d'ICO
- Prestations facturées selon un barème : voir plaquette sur le site Internet

Statut

- Établissement Public Administratif

Contact

- mission.conseil@cotedor.fr

En savoir plus

- <https://www.cotedor.fr/votre-service/amenagement-et-animation-des-territoires/accompagnement-et-animation-des-6>

Mission

- L’EPF intervient en matière de portage foncier : il a ainsi vocation à acquérir directement, sur demande d’une collectivité, des biens bâtis ou non bâtis, les gérer puis les rétrocéder à la collectivité (ou à tout autre organisme désigné par celle-ci) lorsqu’elle est prête à réaliser son projet
- L’EPF développe également, au travers d’un Organisme de Foncier Solidaire, une nouvelle activité ayant pour objectif de proposer aux ménages aux revenus modestes des logements en accession à la propriété à des coûts maîtrisés

Périmètre d’intervention

- Le périmètre d’intervention de l’EPF correspond au territoire des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) qui en sont membres. Les communes, bien que non membres à titre individuel (sauf exceptions), peuvent bénéficier des services de l’EPF dès lors que l’EPCI auquel elles appartiennent est membre de l’EPF

Domaines d’intervention	Types d’interventions	Exemples
• Habitat, notamment social • Développement économique • Renouvellement urbain • Équipements publics • Espaces agricoles, naturels et de loisirs	• Acquisitions : négociation amiable, préemption ou expropriation • Gestion : gestion patrimoniale des biens acquis, travaux de proto aménagement (démolition, dépollution, désamiantage) • Rétrocession : revente à la collectivité ou à un tiers désigné au terme de la durée du portage (14 ans maxi) • Ingénierie foncière : accompagnement des collectivités dans la définition et la mise en œuvre d’actions foncières	• Requalification de l’îlot Place d’Armes à Auxonne : ▶ https://epfdoubsbfc.fr/exemples-et-temoignages/axes-d-intervention/renouvellement-urbain/312-auxonne-requalification-ilot-place-d-armes • Acquisition de bâtiments d’activités pour les ateliers municipaux à Rouvres-en-Plaine : ▶ https://epfdoubsbfc.fr/exemples-et-temoignages/axes-d-intervention/equipements-publics/318-rouvres-en-plaine-acquisition-de-batiments-d-activites-pour-les-ateliers-municipaux

Modalités d’intervention

- Bénéfice des services de l’EPF conditionné à l’adhésion de l’EPCI à l’EPF (l’adhésion à l’EPF est gratuite mais emporte la perception de la taxe spéciale d’équipement par l’EPF sur le territoire concerné)
- Conditions d’intervention de l’EPF encadrées par ses statuts et son règlement intérieur

Statut

- Établissement public à caractère industriel et commercial

Contact

- epf@epfdoubsbfc.fr

En savoir plus

- <https://epfdoubsbfc.fr>



Mission

- Améliorer la connaissance et préserver les patrimoines naturels, culturels et paysagers, les activités humaines et leurs interactions
- Contribuer au développement économique durable et à la transition écologique du territoire, accompagner les filières existantes et inciter à l’innovation
- Accueillir le public et favoriser l’engagement sur un territoire exemplaire et reconnu

Collectivité(s) bénéficiaire(s)

- Les communes ayant adhéré à la charte du Parc national soit 57 communes en Côte d’Or

Domaines d’intervention	Types d’interventions	Exemples
• Valorisation, préservation et restauration des patrimoines naturels, culturels, paysagers et immatériels • Agroécologie et gestion forestière durable • Éducation à l’environnement et au développement durable • Mise en tourisme du territoire et accompagnement des acteurs touristiques • Animations, événementiel • Accompagnement des communes adhérentes et des EPCI du territoire • Déploiement de la marque « Esprit parc national - forêts » pour les entreprises et acteurs engagés sur le territoire • Suivi et expertise scientifique	• Conseil amont : participation à l’élaboration de projets de territoires, contribution aux stratégies de développement • Ingénierie de concertation : aide méthodologique, animation d’ateliers avec différents publics (élus, citoyens...), informer et sensibiliser habitants et visiteurs aux enjeux portés par le Parc national • Expertise technique et ingénierie de projet : conseil auprès des porteurs de projets publics et privés	• Création d’infrastructures de découverte du territoire pour les sports de nature • Mise en œuvre d’atlas de la biodiversité communale (ABC) sur les communes de Vals-des-Tilles et Colmier-le-Haut • Mise en place des aires terrestres éducatives (ATE) dans plusieurs écoles du territoire • Accompagnement technique et soutien financier à la restauration des patrimoines bâtis des communes (ex. lavoir de la commune de Chamesson) • Accompagnement et soutien financier à l’embellissement ou réaménagement de la place du village de Vix et de Leuglay • Soutien financier à la réalisation d’un parcours historique, patrimonial et de mémoire de la commune de Recey-sur-Ource • Accompagnement technique et financier de la tournée « Ville à Joie » de revitalisation rurale au sein des communes du Parc national

Modalités d’intervention

- Le champ d’action du Parc national est limité au périmètre du cœur et des communes adhérentes de l’aire d’adhésion

Statut

- Établissement public à caractère administratif

Contact

- secretariat@forets-parcnational.fr

En savoir plus

- www.forets-parcnational.fr

Parc naturel Régional du Morvan



Collectivité(s) bénéficiaire(s)

- Collectivités membres du syndicat mixte du Parc : 133 communes, 8 communautés de communes, 4 départements (21,58,71,89) et la région Bourgogne-Franche-Comté

Mission

- Protection et gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager
- Aménagement du territoire
- Développement économique et social
- Accueil, éducation et information
- Expérimentation, innovation

Périmètre d'intervention

- Sur les 133 communes classées parc naturel régional dont 28 en Côte-d'Or

Domaines d'intervention	Types d'interventions	Exemples
• Tourisme durable • Agriculture • Énergies renouvelables / réseau TEPOS • Transition • Eau • Biodiversité • Paysage • Forêt/bois • Activités sportives de pleine nature • Urbanisme, habitat et patrimoine • Éducation / médiation • Observatoire du Morvan Ciel Étoilé • Gestionnaire de réserve naturelle, grand site de France et de sites Natura 2000	• Accompagnement des porteurs de projets et développement de nouvelles filières • Promotion de la destination Morvan • Accompagnement : ▶ des projets de chaleur durable ▶ TEPOS ▶ des porteurs de projets public et privés sur les actions de transition écologique • Compétence GEMA et GEMAPI sur certains bassins versants • Animation d'une Charte Forestière de Territoire • Grands itinéraires • Appui à la réalisation de documents de planification • Partenariat avec URCAUE • Animation du réseau des maison à thèmes de l'Écomusée du Morvan • École en Morvan • Aires terrestres Éducatives • Mise à disposition de données	• Édition d'une carte touristique du territoire • Animation d'un collectif des Offices de tourisme... • Appui aux collectivités sur réseau de chaleur avec chaufferie bois • Travail sur sobriété énergétique • Appui à la planification pour les communes • Scénarios Transition 2050 • Travaux de restauration de la continuité écologique • Contrats Natura 2000 de restauration d'habitats naturels • Travaux de gestion écologique par éco-pâturage • Conseils architecturaux, avis sur permis de construire • Ateliers de l'éco-musée : stages pléchie, stages pierres sèches • Cartes interactives sur site internet

Modalités d'intervention

- Appui et conseil technique gratuit
- Accompagnement approfondi possible
- Portage de projets spécifiques

Statut

- Syndicat mixte

Contact

- isabelle.civette@parcdumorvan.org

En savoir plus

- <https://www.parcumorvan.org>



Mission

- Constitué en 1947, le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 675 communes et 18 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie

Périmètre d'intervention

- Côte-d'Or sauf Dijon Métropole

Collectivité(s) bénéficiaire(s)

- 675 communes et 18 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre

Domaines d'intervention	Types d'interventions	Exemples
• Distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur • Éclairage public • Énergie (planification, maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables et achats d'énergies) • Infrastructures pour la mobilité propre électrique, bioGNV (gaz naturel véhicules) et hydrogène • Assistance à la gestion et à l'exploitation, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques	• Conseil en amont • Expertise technique (éclairage, réseaux, etc.) • Ingénierie de projet • Ingénierie financière	• Conseil en énergie partagée (CEP) : ▶ Accompagnement technique et financier de la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités adhérentes au SICECO (études énergétiques, programmation pluriannuelle de travaux, suivi énergétique, ...) ▶ Appels à projets « Rénovation énergétique performante », « Isolation des combles perdus », « Remplacement des chaudières fioul / propane » : subvention des travaux • Développement des énergies renouvelables des bâtiments : bois-énergie, photovoltaïque, autoconsommation • Réseaux énergétiques des zones d'activités • Groupement d'achats d'énergies (électricité et gaz naturel)

Modalités d'intervention

- Par transfert d'une compétence optionnelle (Conseil en énergie partagée, EnR) ou par signature d'une convention de service (EnR, planification)

Statut

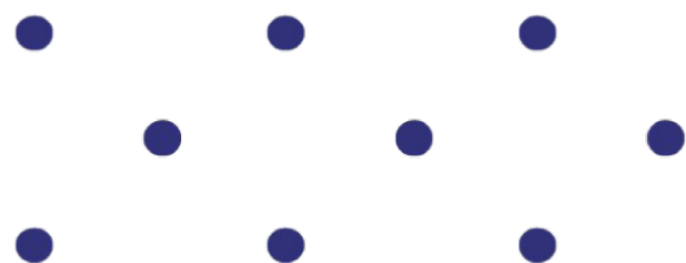
- Établissement public à caractère industriel et commercial

Contact

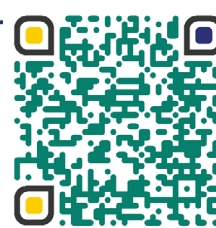
- 9A, rue René Char – BP 67454 21074 Dijon cedex
- 03 80 50 99 20 contact@siceco.fr

En savoir plus

- <https://www.siceco.fr>



Retrouver la plaquette au format numérique



communication ddt21 / dir / cab / com - 1^{er} février 2024